

Parrainage du SNLE Le Terrible : une première classe de défense Marine en Loir-et-Cher

Lundi 10 novembre, Philippe Gouet, président du conseil départemental de Loir-et-Cher, et Philippe Mercier, vice-président notamment chargé du parrainage du SNLE Le Terrible, ont, aux côtés de Pascal Bioulac, maire de Lamotte-Beuvron, du capitaine de vaisseau Yves, du colonel Benoît Cornu, commandant de la base aérienne 273 de Romorantin et délégué militaire départemental, de l'enseigne de vaisseau Frédéric Hemery, délégué départemental de la Marine nationale, de l'inspecteur d'académie Vincent Bécognée et de la principale du collège Jean-Rostand, Rose Moreau, officiellement signé la charte de parrainage, par le SNLE Le Terrible, de la première classe de défense Marine et sécurité globale « Capitaine de vaisseau Camille Mortenol » du département de Loir-et-Cher.

Depuis le 10 novembre 2018, le département de Loir-et-Cher parraine le SNLE Le Terrible, sous-marin nucléaire lanceur d'engins de la Force océanique stratégique de la Marine nationale, basé à l'Île Longue près de Brest. Un engagement majeur, inscrit dans une tradition remontant aux origines de la Marine royale, qui contribue à renforcer le lien étroit armées-nation entre les collectivités et la Marine nationale. Ce parrainage s'inscrit dans une dynamique donnant lieu à de nombreuses initiatives en Loir-et-Cher (création de classes Défense et d'une Préparation Militaire Marine, organisation d'évènements spécifiques, etc.).

Un nouveau parrainage unique en Loir-et-Cher

Depuis ce lundi 10 novembre – soit 7 ans jour pour jour après la signature du parrainage départemental du SNLE Le Terrible –, une nouvelle classe « Défense et sécurité globale » a officiellement vu le jour. Crée au sein du collège Jean-Rostand de Lamotte-Beuvron et parrainée par Le Terrible, elle est la première labellisée « Défense marine » en Loir-et-Cher et compte, pour cette première rentrée (2025/2026), 23 élèves de 3^e.

L'objectif de ce partenariat mis en avant par les deux professeurs d'Histoire-géographie-EMC, Marie-Agnès Henrique et Baptiste Minier, qui coordonnent les activités en lien avec le SNLE Le Terrible, est d'ouvrir les jeunes situés en zone rurale aux problématiques liées à la souveraineté géostratégique et à la thématique du nucléaire, tant sur le plan de la dissuasion que sur celui de l'énergie.

Ce partenariat s'inscrit pleinement dans la continuité de la création, en 2023, de la Préparation Militaire Marine « Amiral Storelli » de Vendôme, dont l'unité marraine est également le SNLE Le Terrible. Grâce à ces multiples initiatives et parrainages, le département de Loir-et-Cher continue d'affirmer son statut de "vitrine de la Marine nationale".

Des évènements et opportunités exceptionnels

Dans le cadre de ce partenariat, les élèves du collège Jean-Rostand de Lamotte-Beuvron auront l'opportunité d'assister à plusieurs grands évènements. Tout d'abord, le 26 novembre prochain, ils se rendront à Paris pour la remise du prix Jean-François Pintat à l'équipage bleu du SNLE Le Terrible. Ce prix remis par le président de l'association des Villes marraines, Louis Giscard d'Estaing, en présence du président du conseil départemental Philippe Gouet et du commandant Yves du SNLE Le Terrible, vient récompenser la réussite du parrainage par le conseil départemental de Loir-et-Cher, mené avec efficacité, dynamisme et ferveur depuis novembre 2018. Ce jour-là, les élèves visiteront également le musée de la Marine et assisteront au ravivage de la flamme du soldat inconnu ainsi qu'au dépôt de gerbes sous l'Arc de Triomphe.

Du 19 au 22 janvier 2026, les élèves se rendront sur la base de l'Île-Longue à Brest. Durant ce séjour, ils découvriront le SNLE Le Terrible ainsi que le simulateur de navigation. Ils assisteront également à une conférence du commandant sur les forces sous-marines et à la projection commentée du film *Le chant du Loup*. Une restitution de leur séjour sera faite au conseil départemental au mois de juin 2026.

En 2026, l'occasion sera également donnée aux élèves du collège Jean-Rostand de Lamotte-Beuvron de participer à l'exposition départementale réalisée dans le cadre du 400^e anniversaire de la Marine nationale, en partenariat avec l'Établissement de communication et de production audiovisuelle de la Défense (ECPAD). Ils seront amenés à sélectionner des photographies émanant des fonds d'archives de l'ECPAD et co-construiront avec l'établissement une sélection correspondant à la thématique de l'évolution des bâtiments de la Marine nationale depuis le XIX^e siècle. Cette démarche s'inscrit pleinement dans un véritable programme pédagogique d'éducation aux médias, à l'information et à l'image. Un vernissage sera organisé le jeudi 12 mars 2026, dans le cloître de l'Hôtel du département.

« Depuis 7 ans, le département de Loir-et-Cher est pleinement engagé dans son partenariat avec le SNLE Le Terrible. Grâce à ce dernier, de nombreuses initiatives ont été mises en place, permettant de renforcer l'attractivité et le dynamisme de notre territoire. Ce nouveau parrainage affirme le statut de « vitrine maritime » du département. C'est une véritable fierté », a tenu à souligner Philippe Gouet.

« Le département de Loir-et-Cher est fier de compter au sein de l'un de ses collèges une première classe de défense Marine. Elle constitue une belle opportunité pour nos élèves et leur permet d'avoir un contact direct avec les métiers et les formations proposés par la Marine nationale. Chaque année, de nouvelles vocations naissent grâce à notre dizaine de classes Défense et nous en sommes très heureux. C'est une belle concrétisation », a quant à lui déclaré Philippe Mercier.